

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARÈNE Séance du lundi 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt avril, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le seize avril deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence de Céline Duquesne, maire

Etaient présents : DUQUESNE Céline, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, , FOUQUET Hervé DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence, SABLAYROLLES Rolande

Absent représenté : PIALA Raoul représenté par VALLAURI Jean-Claude

Absent excusé : SIMON Raphael

Madame SMANIOTTO Amélie a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 26 04 03

Objet :

Adoption du CFU 2025 du budget eau assainissement M49

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12 et L. 2121-31 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu le passage de la commune au Compte financier Unique pour l'ensemble de ses budgets

Considérant qu'il y a lieu d'arrêter le CFU pour le budget annexe eau assainissement M49 pour l'exercice 2025 tenu par l'ordonnateur et le Comptable public ;

Considérant que les résultats portés sur le CFU sont les suivants :

Fonctionnement

Dépenses	401 426,73 €
Recettes	389 056,16 €

Excédent/déficit de fonctionnement :	-12 370,57 €
---	---------------------

Investissement

Dépenses	348 706,56 €
----------	--------------

Transmis à la Préfecture le :Date visa

Affiché le : 28/04/26

AR Prefecture

006-210600573-20260420-260403-DE
Reçu le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026

Recettes	306 868,51 €
Solde d'investissement :	-41 838,05 €
<u>Total des 2 sections</u>	
Dépenses	750 133,29 €
Recettes	695 924,67 €
<u>Excédent/Déficit global sur l'exercice courant :</u>	
	-54 208,62 €
Résultat de clôture année N-1	753 787,27 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>	699 578,65 €

Considérant que ce CFU consacre la concordance des écritures comptables de l'ordonnateur et du trésorier pour l'exercice 2025 du budget annexe « eau assainissement » ;

Madame le maire propose d'approuver le CFU 2025 de ce budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Madame le maire, et après en avoir délibéré, et sans que le maire n'ait pris part au vote

- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Adopte le compte financier unique du budget annexe eau assainissement M49 pour l'année 2025.

Nombre de conseillers en exercice :23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 20

Pour :

GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, , FOUQUET Hervé DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAINE Laurence, SABLAYROLLES Rolande, PIALA Raoul

Contre : /

Abstentions: / ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Transmis à la Préfecture le :Date visa

Affiché le : 28/04/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260420-260403-DE
Reçu le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Amélie SMANIOTTO



MME LE MAIRE
Céline DUQUESNE




Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 28/04/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260420-28-04-03-DE
Reçu le 28/04/2026
Publié le 28/04/2026

